

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS : MM. LE V^{te} B. DE JONGHE, G. CUMONT ET A. DE WITTE.

1895

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite, 21.

1895

DES FAUSSES MONNAIES

AU XVII^e SIÈCLE.

DEUXIÈME ARTICLE (1)

25. Les monnaies de cuivre avec DAETRIA, et celles avec cette inscription variée sont, si je ne me trompe, encore insuffisamment expliquées et piquent la curiosité des numismates. Elles sont évidemment des contrefaçons des dutes de la ville de Deventer, sur lesquelles ont lit : DAVENTRIA. Mais quel est le prince qui les a émises ?

Je ne me hasarderai pas à donner une solution complète ou définitive de cette question ; voici, cependant, quelques renseignements qui, je l'espère, ne seront pas sans utilité.

J'ai acquis, il y a quelque temps, une monnaie surfrappée sur un double tournois de Bouillon. De ce dernier sont encore visibles des fleurs de lis et les lettres DO, au droit, et ILLON, au revers. La surfrappe nous montre, d'un côté, un écusson au lion léopardé ou passant et, de l'autre : DA-ETR . . . RIA.

(1) Voir *Revue belge de numismatique*, 1893, p. 344.

Ce liard ou demi-liard est indubitablement de Reckheim, car l'écu aux lions passants, à l'instar de celui de la Frise, est l'emblème préféré des comtes de Reckheim.

Le comte Ernest d'Aspremont-Lynden l'avait emprunté aux armoiries de sa mère, Marie de Halmal. (*Voy. Revue belge*, 1894, page 216.)

De même, l'aigle imitée d'après celle de Deventer, qui figure sur toutes les autres monnaies avec l'inscription en question, serait l'aigle d'Aspremont ancien. (*Voy. Revue belge*, 1893, page 482.)

Je lis sur ces pièces :

« D(enarius) AE(reus) T(erritorii) R(eckheimensis) I(mperialis) A(spremontis). » C'est-à-dire :

« Denier de cuivre du territoire impérial de Reckheim-Aspremont. »

Les exemplaires sur lesquels se trouve : TRTR, peuvent se lire « T(er) R(i) T(orii) R(eckheimensis) », etc.

25a. Une dute à l'aigle, plus petite que les précédentes, n'ayant que les lettres TR · RE · R est peut-être une contrefaçon de celles qui ont la légende complète.

26. Une autre monnaie énigmatique est décrite et figurée par M^{lle} Marie de Man, dans son traité sur les méreaux de Zélande. Les deux variétés se trouvent, grâce à l'amabilité de l'auteur, dans ma collection.

Le droit porte l'écu de la Frise avec la légende : DEVS SPES MEA et le revers : FRI-GIA 1619. L'autre variété se distingue par un petit trait qui traverse la lettre G, pour la faire ressembler à un S. M^{lle} de Man attribue ces pièces, avec beaucoup de réserves, à un des seigneurs de Gronsveld.

27. Je possède un demi-liard de 1619, avec FRI·GIA, lequel diffère des précédents par la forme de l'écu : celui-ci est ovale et chargé des lions frisons, mais sans les billettes du champ.

L'origine en est inconnue.

28. Les dutes avec FSRI CABI-G sont attribuées par M. Roest à Gronsveld, et celles avec TRARE, par M. Wolters et d'autres, à Reckheim ; mais que faut-il penser d'un demi-liard de ma collection qui montre, du côté droit, TRARE, et de l'autre : ·· RI ·· A ·· G ?

29. MM. Van der Chijs (xxxv, 77-84) et Verkade (LVII, 1, 2) ont publié des liards de Hollande avec la vierge dans la haie, montrant le ciel du doigt et disant : « AVX. NOS IN. NOM. DOM. » ; c'est-à-dire : Notre secours est dans le nom du Seigneur. Les faux-monnayeurs ont copié assez servilement cette pièce ; ils ont cependant changé les deux M de la légende en deux N, et transformé le lion de Hollande.

Ce liard inédit est en cuivre rouge et d'une gravure assez mauvaise. (Ma collection.)

30. Le cabinet numismatique de la Société de Batavia possède un florin des États-Généraux

avec des légendes confuses, copié probablement, comme l'a dit M. J.-A. Van der Chijs, par les Chinois aux Indes orientales. J'ai rencontré un florin semblable chez M. G.-J. Brenkman (1); à Aalst. (Prov. de Gueldre P.-B.) Cette pièce, qui est en cuivre rouge argenté, porte la date 1738 et est imitée d'après un florin d'Utrecht, mais fort mal gravée. Les lettres des légendes du droit et du revers sont irrégulières et défigurées.

Hilversum (Hollande).

J.-E. TER GOUW.

(1) Ce collectionneur, un de mes amis, m'a cédé cette pièce il y a quelque temps.